

MOTO (RALLYE ROUTIER DE CHARENTE)

Tension maximale avant le rallye routier de Charente

La 8^e édition du rallye routier de Charente, épreuve finale du championnat de France, se tient ce week-end autour de Rouillac. Avec trois prétendants au titre dans un mouchoir de poche.



Vincent Jouanen va tenter de conserver son titre de champion de France à domicile. Laurent BERTHE - G2STP

MATHÉO RONDEAU

m.rondeau@charentelibre.fr

Pour une finale, c'est une finale. Habitué à conclure le championnat de France depuis plusieurs années, le rallye routier de Charente sera plus que jamais le juge de paix de la saison, ce week-end autour de Rouillac.

Deux des cinq manches du calendrier ayant été annulées durant l'été, les meilleurs pilotes n'ont pu se départager, et ils sont trois à se tenir dans un mouchoir de poche au départ de la huitième édition de l'épreuve fondée par Thierry Dupuis, à la tête du CORRC (Comité d'organisation pour un rallye routier en Charente).

« Celui qui finira devant les autres sera sans doute champion. Mais ça se jouera à coups de dixièmes. »

Le sextuple champion de France Bruno Schiltz ne compte qu'un point d'avance sur Vincent Jouanen, titré l'an dernier, et sept sur Damien Gimbert. Autant dire qu'ils partiront sur la même ligne, samedi matin.

« On distribue 80 points sur l'ensemble de la journée, donc celui qui finira devant les autres sera sans doute champion. Mais ça se jouera à coups de dixièmes », se réjouit l'organisateur. « Ça fait plaisir. Après, la cerise sur le gâteau serait

que Vincent Jouanen, pilote du CORRC, soit titré en remportant le rallye. On n'a encore jamais gagné à domicile ! »

Thierry Dupuis est en tout cas prêt à un nouveau shot d'émotions fortes, comme celui vécu l'an dernier. « J'étais tendu, d'autant que Vincent qui avait le titre en main est tombé dès le début de la première spéciale de nuit. Heureusement, cela n'avait pas eu de conséquences. »

Dix spéciales au programme

Les 480 km au programme ce samedi ne seront pas de trop pour départager les prétendants. Pour rappel, ces derniers s'élanceront à tour de rôle sur une boucle non chronométrée ouverte à la circulation, qu'ils devront emprunter en respectant le code de la route. Sur cette boucle, deux tronçons sanctuarisés formeront les spéciales, chronométrées.

Un premier classement - avec 40 points pour le premier - sera établi à l'issue des trois premières boucles, effectuées de jour, puis un deuxième - avec autant de points à distribuer - effectué à l'arrivée des deux dernières boucles, cette fois de nuit, donnera le verdict.

Le rallye s'invitera au lieu-dit Nitrat, sur la commune de Saint-Amant-de-Boixe, pour une première spéciale de 3,1 km qui proposera des portions techniques comme rapides. Comme en 2023, Vaux-Rouillac accueillera la deuxième spéciale, longue de 2,4 km. « Elle avait beaucoup été appréciée. Elle traverse le village et emprunte le tracé d'une course de

Jérémie de nouveau invité de luxe

Deux ans après avoir accueilli Jérémie Bianchin, handicapé tétraplégique des suites d'un accident de la route et grand passionné de sport automobile, lors de son rallye, Thierry Dupuis a été recontacté par l'association corrézienne ADEF résidences vacances pour renouveler l'expérience. « Il avait tellement adoré la première fois », s'illumine le président du CORRC. « On l'accueille de nouveau à bras ouverts, on va lui montrer les coulisses, lui faire découvrir les spéciales, les motos. »

côte », décrit Thierry Dupuis.

De quoi offrir un tracé varié aux 139 engagés, parmi lesquels une quarantaine de représentants du CORRC. « Tous les ans, on gagne des pilotes. On accompagne tout le monde financièrement, sans distinction de performance », insiste le dirigeant d'une association riche de 126 adhérents « qui se porte très bien et accueille volontiers toute personne qui souhaite s'investir ».

PROGRAMME. Vendredi. À partir de 14h : vérifications administratives et techniques des motos à la salle « Le 27 » de Rouillac. Samedi. 11h34 : départ de la spéciale 1 ; 12h17 : spéciale 2 ; 12h17 : spéciale 3 ; 14h11 : spéciale 4 ; 15h21 : spéciale 5 ; 16h04 : spéciale 6 ; 20h33 : spéciale 7 ; 21h20 : spéciale 8 ; 22h25 : spéciale 9 ; 23h08 : spéciale 10. Dimanche. 10h30 : remise des récompenses à la salle « Le 27 ».

Les spéciales impaires à Saint-Amant-de-Boixe, les paires à Vaux-Rouillac. Une zone public est organisée sur la première spéciale, devant la mairie de Vaux-Rouillac.